



LE POINT DE VUE DE NICOLAS HEUZÉ

Les crédits carbone, ça marche

Même si la signature d'un accord réellement contraignant pour limiter les émissions de gaz d'effet de serre paraît de plus en plus improbable, le sommet de Copenhague devrait avoir un réel impact. Au-delà des grands discours d'intention que l'on devrait y entendre, Copenhague sera en effet l'occasion de faire un point sur le protocole de Kyoto et notamment sur le mécanisme de développement propre (MDP), qu'il a instauré pour financer - grâce aux crédits carbone - des projets concrets de réductions des émissions de gaz à effet de serre et le transfert de technologies vertes du Nord vers le Sud.

Quel bilan pouvons-nous faire ? Un écosystème plutôt sain a bel et bien été créé depuis 2005, année de lancement du MDP : près de 5.000 projets actuellement en œuvre ou en chantier devraient réduire de 1,2 milliard de tonnes les émissions mondiales de gaz à effet de serre à l'horizon 2012. Comme le prévoyait le Protocole de Kyoto, tous ces projets sont financés par du capital privé apporté par des

industriels ou des fonds d'investissement verts, qui misent sur l'augmentation du prix du crédit carbone. Succès non négligeable, c'est la première fois dans l'histoire qu'un marché mondial est créé artificiellement pour échanger et financer un produit qui n'existe pas : des réductions des émissions de gaz à effet de serre. Ce système s'est développé très rapidement et possède désormais tous les outils requis pour mûrir : des investisseurs qui apportent les fonds nécessaires au développement de projets, des acteurs industriels qui ont un besoin structurel de crédits carbone, des places de marché compétitives, des instruments de couverture du risque, etc.

Mais comme tout système, celui-ci n'est pas exempt de défauts. Citons par exemple la possibilité qu'offrirait le MDP à quelques multinationales de tirer des bénéfices substantiels de la destruction de leurs gaz industriels à très fort pouvoir de réchauffement. Heureusement, ce type d'abus est sur le déclin. Plus préoccupants en revanche sont les manquements de

l'énorme machine mise en place par l'ONU pour auditer les projets et émettre les crédits carbone : l'UNFCCC (United Nations Framework Convention on Climate Change). Certes, un contrôle rigoureux est nécessaire. Cependant la durée et les coûts supportés par les porteurs de projets CDM ne cessent de croître, remettant parfois en question leur viabilité économique. Attention à ne pas freiner l'enthousiasme des entrepreneurs et des investisseurs pour des raisons purement bureaucratiques !

Il y a douze ans, le Protocole de Kyoto avait jeté les bases d'un principe novateur : donner un prix à la tonne de CO₂ émise ; et instauré le MDP par souci d'efficacité économique, mais aussi pour que les pays en voie de développement profitent des technologies vertes. Le sommet de Copenhague doit réaffirmer ce principe et le pérenniser au-delà de 2012.

Nicolas Heuzé est directeur général de Bionersis (valorisation des gaz de décharge dans les pays en voie de développement).